



Mission régionale d'autorité environnementale

BRETAGNE

**Information de la mission régionale
d'autorité environnementale de Bretagne
sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme
(PLU) de Lannion (22) pour la restructuration
du système d'assainissement des eaux usées**

n° MRAe 2023-010464

La MRAe de Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de trois mois qui lui était imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 9 février 2023. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 10 mai 2023

Pour la MRAe Bretagne,
le président

Signé

Philippe Viroulaud